

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 décembre 2024 à 19h,
à la salle du conseil, située au 317, rue des Érables

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - GREFFE
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024
 - 3.2 - Avis de motion et dépôt du règlement 2025-01 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2025
 - 3.3 - Avis de motion du règlement 2025-02 modifiant le règlement 2019-07 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité par les élus, les employés municipaux et les membres de comités dans le cadre de leurs fonctions
 - 3.4 - Adoption du règlement # 2024-08 modifiant le règlement 2021-02 règlement sur la gestion contractuelle
 - 3.5 - Adoption du règlement # 2024-09 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saints-Anges
 - 3.6 - Adoption du calendrier des séances
- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 - Autorisation de paiement des comptes
 - 4.2 - État des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales
 - 4.3 - Renonciation à la rémunération de base et à l'allocation de dépenses pour l'année financière 2024 par la mairesse
 - 4.4 - Affectation de surplus accumulés – Projet parc des Angés
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 5.2 - Dérogation mineure - Propriété sise au 317, rang du Piqueron, Saints-Anges correspondant au lots 6 195 714 du Cadastre du Québec
 - 5.3 - Acquisition du terrain portant le numéro de lot 6 407 285
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce 2025-2035 (3e génération)
 - 7.2 - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1- Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'une signalisation lumineuse à la traverse piétonnière de la route des Érables (route 112)
- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE